

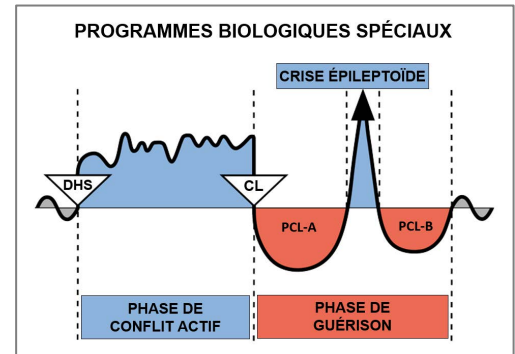
Étude de cas par le Dr Alvin De Leon



CAS : 11

DATE : mai 2011

PATIENT : femme, 64 ans, droitrière



Plainte subjective : la patiente a récemment reçu un diagnostic de **phlébite superficielle au niveau des veines du mollet gauche** qui étaient visiblement gonflées et élargies. Elle ne se plaignait pas de douleur, mais était davantage préoccupée par le gonflement.

Observation : les veines superficielles du mollet gauche semblent grosses, enflammées et sont un peu sensibles à la palpation.

Organes affectés : veines du mollet gauche

Feuillet embryonnaire : mésoderme nouveau

Centre de contrôle au cerveau : moelle cérébrale

Explication de la GNM : veines de la jambe gauche : conflit d'enchaînement ; sentiment d'être prisonnier de sa mère ou de son enfant, ce qui provoque une nécrose des veines de la jambe gauche durant la **Phase de Conflit Actif** et une phlébite durant la **Phase de Guérison**. Pour terminer le Programme Biologique Spécial, la patiente devra identifier le conflit originel.

Compréhension de la GNM : la patiente a compris l'explication et a réalisé que son conflit était lié à la visite chez le médecin concernant son mari qui souffre de démence. Elle rapporte que le médecin lui a dit que la démence de son mari est une « démence du lobe frontal », laquelle est la pire forme de démence (**son DHS**). Elle indique que ce diagnostic l'a fait se sentir « ligotée » et nerveuse à l'idée de ne plus être capable de s'occuper de son mari qu'elle considère désormais comme un « enfant », d'où l'atteinte des veines de la jambe gauche (son côté mère/enfant).

Résultats : lors d'un rendez-vous de suivi trois semaines plus tard pour un autre problème, elle a indiqué que le gonflement de son mollet gauche avait disparu au bout de trois jours. Son mollet gauche semblait désormais de taille normale, avec la présence d'un léger tissu cicatriciel palpable. Elle dit avoir accepté son nouveau rôle vis-à-vis des problèmes de santé de son conjoint.

Pour la clarification de termes spécifiques, veuillez consulter le document « Les Cinq Lois Biologiques »

Source : www.LearningGNM.com